

## UN PREMIER PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL, POUR NOTRE NOUVELLE RÉGION OCCITANIE

**Dans un contexte de pleine mutation de la santé au travail, l'ensemble des acteurs de la région se mobilise pour répondre aux enjeux de santé et qualité de vie au travail des 2,2 millions de salariés d'Occitanie, gages de performance de nos entreprises.**

L'élaboration du premier Plan Régional Santé Travail (PRST) de la région Occitanie s'inscrit dans le cadre de la fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Cela a été une grande chance de pouvoir bénéficier des dynamiques existantes sur les deux anciennes régions pour mutualiser les efforts et proposer des actions innovantes.

Le diagnostic santé et sécurité au travail en Occitanie est grave. Selon les derniers chiffres consolidés, plus de 54 300 accidents du travail avec arrêt se sont produits dans notre région, près de 3 000 d'entre eux ont occasionné une invalidité permanente et 60 ont été mortels\*. Tous les acteurs doivent agir, ensemble. **Ce Plan Régional Santé Travail est un défi pour répondre collectivement, en Occitanie, aux enjeux essentiels de la santé au travail.**

C'est pourquoi les partenaires ont fait le choix de construire ensemble les actions opérationnelles et efficaces de ce projet. 21 groupes de travail co-pilotés par les services de l'État ( Direccte ), la Carsat Midi-Pyrénées, la Carsat Languedoc-Roussillon, l'ARACT, l'OPPBT\*\* mais aussi les services de santé au travail proposent la mise en œuvre d'actions concrètes à destination des entreprises, plaçant la prévention comme levier économique au cœur du dispositif. Ce travail collaboratif fait également l'objet d'une concertation avec les partenaires sociaux, soucieux de la qualité des actions qui sont proposées aux entreprises.

« Ce premier Plan Régional Santé Travail Occitanie doit être à la hauteur de nos ambitions collectives (partenaires sociaux, acteurs institutionnels, entreprises, salariés et professionnels de la prévention) afin de :

- mettre en synergie et coordonner les acteurs et s'assurer que chaque action déclinée au sein du plan permettra de faire un pas supplémentaire en matière de santé au travail, de façon réaliste et concrète,
- favoriser la prévention primaire et rompre avec la culture de réparation,
- s'appuyer sur des démarches et des pratiques qui portent leurs fruits dans les entreprises. C'est dans ce sens que la qualité de vie au travail aura une place privilégiée au sein de ce PRST,
- placer la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail au cœur du dialogue social »

précise, Christophe LEROUGE, directeur régional de la Direccte Occitanie.

Ce nouveau Plan Régional Santé Travail doit répondre à l'ensemble de ces enjeux. Il traduit **une ambition : un renouvellement profond de la politique de santé au travail qui doit être partagée par l'ensemble des parties prenantes du monde du travail, en lien étroit avec les acteurs principaux de la prévention.**

(\*) Sources : DIRECCTE, INSEE, CARSAT LR et MP - années 2013 et 2014

(\*\*) DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

ARACT : Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail.

OPPBT : Organisme professionnel de prévention du BTP

Pascal MAILHOS, préfet de la région Occitanie, représenté par Christophe LEROUGE, et Yves STRUILLLOU, directeur général du travail lancent le 27 juin ce nouveau plan régional santé au travail, lors d'un colloque de 500 personnes au Centre de Congrès Pierre BAUDIS, à Toulouse, où seront présents des dirigeants d'entreprises, des salariés, des médecins du travail, des acteurs de la prévention, les partenaires sociaux et les institutionnels.

**La santé au travail c'est l'affaire de tous !**

---

## **REGARDS CROISÉS DES VICE-PRÉSIDENTS du Groupe Permanent d'Orientation des Conditions de Travail d'Occitanie**

« Nous sommes notre travail. Bien souvent à la question « que fais-tu dans la vie ? » nous parlons de notre emploi salarié. Avoir le sentiment de faire un travail de qualité, être fier de son travail, est essentiel. Lorsque ce travail se dégrade physiquement ou mentalement c'est bien la totalité de la personne qui est remise en question. C'est pourquoi les syndicats de salariés sont à nos côtés pour améliorer nos conditions de travail. Ce sont bien nous les salariés qui sommes créateurs de richesse.

Le meilleur expert du travail c'est le salarié lui-même. C'est pourquoi nous aurons à cœur de nous appuyer sur le travail réel dans les entreprises afin de comprendre au mieux comment améliorer les conditions de réalisation de notre travail. Le travail devrait être un facteur d'émancipation. La santé des salariés, des ouvriers, n'est pas une variable d'ajustement possible, prenons nos affaires en main, soyons fiers de notre travail. » **Clothilde OLLIER, CGT**

« La question de l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, bien qu'ancienne et malgré de nombreux progrès, reste une question d'actualité, au cœur des réflexions des entreprises. Dans un contexte économique complexe, les entreprises de notre région doivent relever le défi de maintenir leurs performances tout en améliorant les conditions de travail. C'est dans ce cadre que doivent être construites nos orientations, en portant également un regard particulier en direction des plus petites entreprises, 1<sup>er</sup> maillon de notre économie régionale. »

**Frédéric BENOIST, U2P**

### **QUELQUES CHIFFRES CLÉS**

Sources : DIRECCTE, INSEE, CARSAT LR et MP - années 2013 et 2014

- **2 175 241 actifs** ayant un emploi en Occitanie
- **82 % des entreprises** d'Occitanie comptent **moins de 10 salariés** dans leur effectif
- En 2014, **54309 accidents du travail avec arrêt** se sont produits en Occitanie, **2940** d'entre eux ont occasionné une **invalidité permanente** et **60 ont été mortels**
- Au niveau national, entre 2001 et 2012, les **accidents du travail ont augmenté de plus de 20,3 % chez les femmes**, alors qu'ils ont diminué de plus de 23,3 % chez les hommes
- Le nombre de **maladies professionnelles (2 441)** est reparti à la hausse en 2014, avec **+5,4 % en Occitanie**

## POINT PRESSE

Un point presse est organisé le lundi 26 juin à 16 heures à la Direccte, 5 esplanade Compans Caffarelli à Toulouse, 5ème étage, salle Lot.

Christophe LEROUGE, directeur régional de la Direccte présentera la mise en œuvre de ce plan régional.

Vous êtes cordialement invités à ce point presse, merci de bien vouloir confirmer votre présence à l'adresse suivante : [lrmp.communication@direccte.gouv.fr](mailto:lrmp.communication@direccte.gouv.fr)

## CONTACT PRESSE

### Direccte Occitanie

**Christine LEMOAL**

☎ 06.29.85.54.40

☎ 05.62.89.83.40

### Préfecture de région

**Sophie LESAFFRE**

☎ 06.35.16.36.31

☎ 05.34.45.38.31

**Virginie AVIZOU**

☎ 06.85.80.22.14

☎ 05.34.45.36.17

PRST-OCCITANIE.FR